



L'HABILITATION ELECTRIQUE

PREPARATION BS – BE - HE

Définition

L'habilitation électrique est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

L'habilitation concerne toutes les opérations d'ordre électrique et d'ordre non électrique. (Source INRS)

PUBLIC BS

Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400V et 32 A courant alternatif). Opérations de types : - raccordement, remplacement de chauffe eau, convecteurs, volets roulants, - remplacement de fusible BT, réarmement de protections, - remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur, - raccordement sur dominos (borniers), - réarmement d'un dispositif de protection / **BE Manœuvre** de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique, / **HE Manœuvre** mettre sous tension ou hors tension une installation, un équipement.

L'habilitation BS correspond aux travailleurs de type plombier, chauffagiste, gardien d'immeuble, chargé de maintenance industrielle, gardien d'immeuble ...

L'habilitation BE-HE correspond aux informaticiens, personnel de production, gardien réalisant uniquement le type de manœuvre : mettre sous tension ou hors tension une installation, un équipement

PREREQUIS

L'employeur doit s'assurer de l'aptitude médicale de la personne à habiliter. Un avis d'aptitude à effectuer les opérations confiées devra être délivré par le médecin du travail (article D. 4624-47 du code du travail). L'employeur devra pour chaque salarié, analyser l'activité, prendre en compte les compétences et aptitudes du travailleur et faire l'adéquation de l'ensemble afin de choisir l'habilitation (preventpro.fr vous fournira un questionnaire permettant de faciliter votre prise de décision)

100 % de réussite à la certification sur 2019

Formation Initiale PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE BS – BE – HE

Programme défini selon la Norme NF C 18-510



A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de réaliser les actions suivantes tout en préservant leur sécurité :

intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400V et 32 A courant alternatif). Opérations de types : raccordement, remplacement de chauffe eau, convecteurs, volets roulants, - remplacement de fusible BT, réarmement de protections, - remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur, - raccordement sur dominos (borniers), - réarmement d'un dispositif de protection / BE Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique, / HE Manœuvre mettre sous tension ou hors tension une installation, un équipement.



PUBLIC / PREREQUIS

Tout salarié non électricien et électricien



DEROULEMENT

Durée : 12 heures
Nombre de participants : 4 à 10
Type : Intra entreprises



PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :
Participative, démonstrative, applicative

Formateur :
Expert formé à l'andragogie possédant une connaissance en base en prévention, une compétence technique et du titre d'habilitation lié à la formation.



EVALUATION

Type : formative et certificative

Un certificat sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et qui a fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

Durée de validité : 3 ans (préconisation)

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil des stagiaires

THEMES COMMUNS A LA FORMATION INITIALE

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations, effet du courant sur le corps humain, ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels, zones d'environnement et leurs limites, habilitation : principes symboles, limites et formalisation, prescriptions de sécurité associées aux opérations et aux zones d'environnement, protection collective, équipement de signalisation, équipement de travail utilisés : risques et mise en œuvre, incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

THEMES SPECIFIQUES AUX MANŒUVRES BE - HE

Matériels électriques dans leur environnement, équipement de protection individuelle, habilitation lettre « E » limites, analyse des risques et mesures de prévention, acteur concernés par les manœuvres, chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation, échanges avec les chargé d'exploitation électrique et le chargé de consignation, instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

THEMES SPECIFIQUES BS intervention BT élémentaire

Limites de l'habilitation BS, échanges avec le chargé d'exploitation électrique, le matériel électrique dans son environnement, équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser, mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension, mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire, procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées.

Evaluation des savoirs : théoriques et pratiques

Bilan de la formation

A noter :

- **Avis du formateur :**

A l'issue de la formation le formateur rédige un « avis après formation » et le remet à l'employeur et à l'apprenant. En cas d'avis défavorable, l'employeur peut décider d'une formation complémentaire ou de reconsidérer le périmètre de l'habilitation.

- **L'habilitation électrique :**

L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation (nous pouvons vous fournir un modèle). Le titre et le carnet de prescription et les EPI sont remis au travailleur.

Attention : l'habilitation est remise en cause à échéance prédéterminée (recyclage) et en cas de modification des installations ou des méthodes de travail.



info@preventpro.fr



04.92.91.96.70



www.preventpro.fr

SIÈGE SOCIAL

Espace Antibes N°17
2208 route de Grasse
06600 Antibes